



Groupe Brivadois en Commun

Nom de l'action / Domaine de compétence et de vie

Santé et attractivité du territoire.

Nom de l'action

Salariat de 3 médecins généralistes en CDD de 3 ans renouvelables. Programme d'actions Santé mentale.

Constats, Objectifs généraux et description de l'action

Pénurie de médecins. Eloignement géographique et inégalité territoriale (cf le rapport AMRF sur l'éloignement vis-à-vis des soins)

Médecine « itinérante » : Mise en place d'un pôle santé adossé à l'hôpital avec des permanences dans des communes de la CCBSA (Blesle, Paulhac...). Travail en équipe, équilibre vie professionnelle-vie privée, moins de tâches administratives, accompagnement logistique.

Plus-value pour la population

Rééquilibrage de l'activité hospitalière d'urgence. Etre mieux soigné, sortir des zones de désert médical (vision positive de notre territoire), service à toute la population, notamment les personnes les plus éloignées. Action qui participe à la valorisation du territoire, à son attractivité. Participation des médecins aux actions de prévention en milieu scolaire ou auprès des habitants.

Plan de financement

Dépenses		Recettes	
3 médecins (30000 /mois)	360 000	Remboursement Actes (20 /jour)*	300 000
1 ETP gestion administrative	38 000	Participation CCBSA	158 000
Autres frais (fluides, etc.)	10 000		
Investissement année 1	50 000		
TOTAL	458 000	TOTAL	458 000

*Sur une base de 20 actes par jour sur 20 jours par mois sur une base de 10 mois pour 3 médecins soit 12 000 actes remboursés 25 € tarif conventionné sécurité sociale.

Coût année 1 : **158 000 €**

Coût année 2 et 3 : **61 000 par an****

** Sur une base de 23 actes par jour sur 20 jours par mois sur une base de 10 mois pour 3 médecins soit 13 800 actes remboursés 25 € tarif conventionné sécurité sociale.

Echéance et calendrier

Mise en place : Autonome 2022 – 1er semestre 2023

Durée : 2022 à 2024